

l'obtenir immédiatement. Je demande donc au secrétaire parlementaire de me donner l'assurance que je pourrai l'obtenir avant le congé. Le gouvernement ne chercherait quand même pas à cacher la liste des avocats à son service?

**M. Reid:** Monsieur l'Orateur, je ne suis pas prophète et ne puis donc prévoir quand la Chambre s'ajournera pour l'été.

## QUESTIONS ORALES

[Traduction]

### LES RELATIONS OUVRIÈRES

LE DIFFÉREND DES EMPLOYÉS SÉDENTAIRES DES CHEMINS DE FER—L'ACCEPTATION DE LA MÉDIATION DU MINISTÈRE—LES PERSPECTIVES DE REPRISE DES NÉGOCIATIONS

**M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est):** Monsieur l'Orateur, en l'absence du ministre du Travail, je voudrais poser une question au premier ministre. Étant donné que le président des syndicats des employés sédentaires des chemins de fer a déclaré dans une lettre au ministère du Travail que ces syndicats acceptent maintenant la médiation du ministère, les médiateurs fédéraux sont-ils entrés en communication avec les deux parties afin d'assurer la reprise des négociations?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Oui, monsieur l'Orateur. Je crois savoir que l'adjoint du ministre du Travail, M. Kelly, s'entretient actuellement à Montréal avec les représentants des deux parties, ou s'est entretenu avec eux.

**M. McGrath:** Le gouvernement a-t-il communiqué avec la direction des sociétés ferroviaires et les syndicats, après l'échec du comité de conciliation, afin de présenter un nouvel ensemble de propositions en vue de la reprise des négociations?

**M. Trudeau:** Monsieur l'Orateur, les réunions auxquelles j'ai fait allusion se sont déroulées et ce n'est pas à moi qu'il revient d'en divulguer le détail.

● (1420)

LA QUESTION DES SERVICES EN CAS DE GRÈVE DES CHEMINOTS—L'ATTITUDE DES SYNDICATS ET DES SOCIÉTÉS FERROVIAIRES

**M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est):** Monsieur l'Orateur, j'ai une autre question supplémentaire pour le ministre suppléant des Transports. Le gouvernement est-il maintenant disposé à affirmer s'il a reçu l'assurance des syndicats qu'en dépit de la menace d'une grève ferroviaire à l'échelle nationale ou d'une grève perlée, les services essentiels ne seront pas interrompus et plus précisément que les denrées alimentaires essentielles et les grains seront transportés, et aussi que les services de transbordeurs entre Terre-Neuve et l'Île-du-Prince-Édouard seront assurés?

**L'hon. Donald C. Jamieson (ministre suppléant des Transports):** Monsieur l'Orateur, je ne suis pas en mesure de répondre avec précision à chacune de ces questions car j'ignore au juste la portée de l'engagement qui a été pris. Je puis cependant donner au député l'assurance que des

### Questions orales

instances ont été présentées aux parties en cause au sujet des services essentiels, dont très précisément le maintien du service de transbordeur entre le continent et les deux provinces insulaires.

**M. l'Orateur:** Le député de Humber-Saint-Georges-Sainte-Barbe, pour une question supplémentaire.

**M. Marshall:** Monsieur l'Orateur, on a déjà posé ma question.

**M. l'Orateur:** Le député de Saskatoon-Biggar.

**M. A. P. Gleave (Saskatoon-Biggar):** Monsieur l'Orateur, puis-je demander au ministre des Transports si les deux principaux chemins de fer lui ont donné l'assurance que le transport des denrées alimentaires essentielles, des provendes et de toutes les céréales nécessaires ne cessera pas dans l'éventualité d'une grève?

**M. Jamieson:** Monsieur l'Orateur, je répète encore une fois que nous avons cherché à obtenir une telle assurance mais, dans ce cas particulier, je devrai, avec la permission du député, prendre note de sa question et lui donner une réponse plus tard. Je ne sais pas au juste quelles assurances ont données les chemins de fer.

\* \* \*

### LA MAIN-D'ŒUVRE

LA RUMEUR D'OFFRE DE SUBVENTIONS À UN CERTAIN GROUPE—LE RÔLE DU MINISTRE

**M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration. Était-il au courant de l'offre qu'un député libéral aurait faite à un certain groupe, savoir qu'il obtiendrait une subvention s'il traitait le ministre aux petits oignons, et, de toute façon, est-il en mesure de faire une déclaration au sujet de cette allégation?

**L'hon. Robert K. Andras (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration):** Monsieur l'Orateur, j'ai pris connaissance de cette allégation pour la première fois en lisant le journal ce matin. Je n'ai participé à aucune discussion ayant trait à la possibilité d'une telle offre comportant quelque subvention que ce soit. Je puis affirmer sans ambages n'avoir collaboré à aucune entente de ce genre. Je n'ai pas pris part aux entretiens qui ont eu lieu entre le député en cause et le groupe qu'il a mentionné, et je doute beaucoup qu'il y ait eu pareille insinuation.

LES SUBVENTIONS DU PIL ET DU PP-J—LE RECOURS AU POUVOIR MINISTÉRIEL

**M. Peter C. Bawden (Calgary-Sud):** Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire. Le premier ministre peut-il garantir la Chambre que le gouvernement va réviser sa politique par laquelle il a recours au pouvoir ministériel pour approuver des subventions dans le cadre des Programmes d'initiatives locales et de Perspectives-Jeunesse afin d'acheter le silence des groupes qui s'opposent à ses politiques?